



*Monsieur
Pierre Chiffelle
Conseiller d'Etat
Département des Institutions
Château cantonal
1014 Lausanne*

Lausanne, le 22.07.02

*cc : Site Internet <http://www.appel-au-peuple.org>,
Tribunal cantonal VD, Instruction pénale VD*

Le « Juge » corrompu Pierre-Louis Cornu

Monsieur le Conseiller d'Etat,

L'instruction pénale du Canton de Vaud s'est probablement réveillée après réception d'une copie de la lettre du 10.06.02, adressée au journal « La Côte » au sujet de ce magistrat ignoble (copie ci-jointe).

Par avis du 15.07.02, le « Juge » d'instruction cantonal, Jean Treccani, informe que l'enquête « instruite » à la suite d'une « plainte contre Pierre-Louis Cornu pour abus d'autorité sera clôturée prochainement ».

Comme ancien avocat, vous savez certainement que Treccani a blanchi à l'époque le Procureur général du Canton de Vaud, Jean-Marc Schwenter de la présomption de corruption passive. Pour le surplus, Treccani est le complice du crime économique organisé du parrain P. Foetisch.

Il est inadmissible qu'un magistrat corrompu en blanchisse un autre. J'ai déposé à l'époque une requête auprès du Tribunal cantonal pour former un Tribunal neutre extra-cantonal concernant la plainte contre Cornu. En effet, votre 1^{er} « Juge » d'instruction cantonal, Jacques Antenen voulait m'interroger concernant cette affaire. J'ai refusé une telle coopération avec Antenen (voir copie du procès-verbal ci-jointe, daté du 17.07.01). C'était 7 jours après le décès

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK**

*CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34*

Internet : appel-au-peuple.org

de mon fils aîné Thomas. Antenen avait le toupet de vouloir me parler, après avoir cautionné d'autres juges par le mensonge, des juges qui me privent jusqu'à ce jour des souvenirs de mon fils décédé.

Les méfaits du « Juge » Cornu sont archi-connus, entre autre à cause du reportage du journaliste José Roy de la TSR en juin 2000 (je peux vous prêter la cassette avec l'enregistrement de cette émission). Vous pouvez demander au Tribunal cantonal pour quelle raison le « Juge » Cornu n'a pas été suspendu et aucune enquête n'a été entreprise, suite à cette émission. Cette passivité est un acte irresponsable. On laisse un juge corrompu, probablement atteint psychiquement, continuer ses ravages.

Sachez que je n'accepterai jamais un classement de cette plainte sans suite. J'attends votre réaction, et je vous présente dans l'attente de vos nouvelles, mes sentiments de haute considération

Gerhard Ulrich

*Annexe : copie de la lettre du 10.06.02 adressée au journal « La Côte »
copie du procès-verbal du 17.06.01*